



***RENCONTRE DES ELUS DE L'AGGLOMERATION  
AVEC LES MINISTRES DE L'INDUSTRIE  
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE***

*LE 19 NOVEMBRE 2009*

**SAINT-ETIENNE METROPOLE PROPOSE  
14 MESURES URGENTES A L'ETAT  
POUR LA DEFENSE DE L'EMPLOI ET  
LA RELANCE DU TERRITOIRE**

Le territoire de Saint Etienne Métropole traverse une crise économique majeure particulièrement sensible dans les vallées du Gier et de l'Ondaine. En l'espace de quelques mois ce sont plus de 1000 emplois qui sont supprimés. Les filiales de Siemens et de ThyssenKrupp (Mavilor) ont annoncé très récemment leur fermeture. Elles s'ajoutent aux annonces faites par Jean Caby et Akers. De plus, de nombreuses entreprises ont par ailleurs amorcé des réductions d'effectifs, près de 400 emplois ont été détruits. Au-delà des nombreuses défaillances, le tissu industriel est fragilisé. Les efforts très importants consentis par bon nombre de PME pour s'adapter aux grandes mutations industrielles, sont ou vont être anéantis en quelques mois.

Les collectivités sont engagées fortement dans des efforts de dynamisation économique du territoire. Une politique active de proximité est menée auprès des entreprises, d'importants projets de rénovation urbaine sont lancés, ainsi qu'un déploiement d'ampleur de zones d'accueil d'activité économique.

Toutefois, les marges de manœuvre financières ne permettent plus aux collectivités locales d'assurer seules une relance décisive dans ce contexte. C'est pourquoi, Maurice VINCENT, au nom de Saint-Etienne Métropole, a proposé au Gouvernement quatorze mesures pour l'emploi et la relance économique du territoire.

## **DEFENDRE L'EMPLOI**

---

1. Les grands groupes industriels mondiaux délocalisent actuellement des activités au détriment de Saint-Etienne Métropole et sont par ailleurs des fournisseurs importants de l'Etat français. Des profits substantiels sont encore dégagés malgré la crise. Nous demandons une intervention directe de l'Etat auprès des Présidents de ces groupes pour :
  - qu'ils maintiennent sur le territoire des activités et des emplois, en tenant compte des propositions des Comités d'Entreprise ;
  - qu'ils étudient et proposent l'implantation de nouvelles activités en mobilisant les compétences objectives du territoire

Les services Economie de l'agglomération seront à disposition pour y contribuer.

2. Les fonds de formation professionnelle au bénéfice des salariés vont être fortement sollicités en cette période difficile. Nous demandons une intervention spécifique de l'Etat en appui de la Région et la mobilisation de fonds européens.
3. Concernant les salariés touchés par les suppressions d'emploi, nous demandons une indemnisation et une protection sociale exemplaires souscrites par les groupes en complément des dispositifs légaux obligatoires. Ce sera d'autant plus nécessaire si ces salariés ne sont pas éligibles au CTP (Contrat de Transition Professionnelle).

## **CONSOLIDER LE TISSU D'ENTREPRISES**

---

4. Mobiliser l'AFII (Agence Française des Investissements Internationaux) pour appuyer les efforts consentis par l'agglomération et ses partenaires afin d'attirer de nouveaux prospects ainsi que des relocalisations d'organisations publics.
5. La création de fonds d'investissements spécifiques qui permettrait de renforcer les entreprises pendant cette phase difficile et de mieux les préparer pour l'avenir, nécessaire pour limiter les défaillances d'entreprises et les pertes d'emplois associées.

## **SOUTENIR LA RECOMPOSITION ET L'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE**

---

6. Le Projet GIAT Saint-Chamond, ensemble immobilier et foncier d'une taille exceptionnelle au cœur de la cité offre des perspectives de réappropriation, pour des activités économiques, et nécessite un cofinancement à hauteur des enjeux de cet aménagement, largement tourné vers le redéploiement économique. Nous demandons une mobilisation de fonds FNADT pour accélérer cette rénovation.
7. L'outil foncier EPORA doit voir ses capacités d'intervention augmenter significativement. Le lancement des projets d'envergure doit être accompagné afin de se réaliser dans les meilleurs délais, notamment au bénéfice du Gier et de l'Ondaine. Nous demandons une dotation spécifique de 50 millions d'euros au titre de l'intervention foncière et 30 millions d'euros au titre de la requalification.
8. La création de l'échangeur de la Varizelle répond à un double enjeu, la desserte à partir de l'A47 du parc technologique de METROTECH à Saint-Jean-Bonnefonds et celle du site GIAT Saint-Chamond. Le financement de l'échangeur est demandé sans délai à l'Etat à hauteur de 12 millions d'euros.

## **ACCELERER LES DYNAMIQUES D'INNOVATION EN COURS SUR LE TERRITOIRE**

---

9. Le renforcement de la présence du CEA notamment sur des projets scientifiques liés à l'optique, aux technologies médicales ou à d'autres disciplines est nécessaire.
10. Nous sollicitons la labellisation par l'Etat du pôle de compétitivité rhônalpin Eco-technologies lancé cet automne à Saint Etienne. Le développement de l'économie verte et des « Cleantech » doit se traduire notamment par des incitations des entreprises à orienter leur recherche et développement sur ce champ (éco-conception, énergie...), et à favoriser leur possibilité d'installation dans les vallées du Gier et de l'Ondaine.

11. Par ailleurs, l'appui de l'Etat sur les projets de plateformes technologiques sur l'optique, sur l'imagerie et sur le design contribue à positionner l'agglomération stéphanoise comme un territoire de référence. Il nous apparaît nécessaire d'apporter un soutien renforcé aux plateformes d'innovations et aux projets liés à l'optique, à la mécanique avancée, aux technologies médicales et au design.
12. Le transfert de la Faculté des Sciences et Techniques de l'Université Jean Monnet vers une nouvelle centralité au cœur de la ville doit permettre de favoriser les approches transdisciplinaires et l'émergence de projets d'innovation sources de développement industriel et de visibilité nationale et internationale. Le projet « Saint-Etienne – Ville Campus » a été déposé au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et nous demandons son approbation par l'Etat.
13. L'Institut Optique Graduate School possède une antenne à Saint Etienne qui dispense un enseignement en troisième année de cycle d'ingénieur pour les élèves ingénieurs ayant choisi l'option photonique image et microsystèmes. Il est nécessaire de renforcer cette antenne à Saint Etienne.
14. Afin de coordonner la mise en place de ses diverses actions, il est impératif qu'un commissaire à la réindustrialisation soit nommé dans le département sur le territoire de Saint-Etienne Métropole.

---

**Au-delà de cet ensemble de dispositions, nous avons une exigence forte pour une nouvelle accessibilité du territoire avec, dès que possible :**

- **la réalisation de l'A45 par le lancement immédiat d'un appel d'offre auprès des concessionnaires potentiels,**
- **l'amélioration des relations ferroviaires avec Lyon et Rhône-Alpes par le lancement d'une étude pour la réalisation d'un pont ferroviaire sur le Rhône.**